

## **REGLEMENT TRAIL DU BESSAT**

**HORAIRE :** 9 h 00 pour les parcours 22 km, 11 km  
9 h 05 pour les parcours 1 km et 3 km

**DEPART et ARRIVEE :** Parking de la Mairie au cœur du village

**INSCRIPTIONS :** Sur : [www.terrederunners.com](http://www.terrederunners.com) jusqu'au 10/09 à 12h pour les courses 22km, 11km

Sur : [www.bessatskiclub.fr](http://www.bessatskiclub.fr) jusqu'au 10/09 à 12h pour les courses 1 et 3 km

Par courrier avant le 07/09 sur bulletin à télécharger sur le site [www.bessatskiclub.fr](http://www.bessatskiclub.fr)  
à faire parvenir accompagné d'un chèque à :

Bessat Sports d'hiver 50 rue du Féria 42660 Le BESSAT

Retrait des dossards à la mairie de 7h 30 à 8h 30

### **Pas d'inscription le dimanche matin**

**DROIT D'ENGAGEMENT :** 17€ pour le 22 km  
11€ pour le 11 km  
Gratuit pour les 1 et 3 km

### **DISTANCES ET CATEGORIES :**

22 km - 750m de D+ : Espoirs, Séniors, Masters. Nés 2002 et avant

11 km – 150m de D+ : Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters. Nés 2006 et avant

3 km non chronométré Minimes Nés 2007 à 2008, Benjamins Nés 2009 à 2010

1 km non chronométré 2017 à 2011

### **DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :**

#### **→Pour les parcours 22km et 11km**

Pour les licenciés FFA : la licence Athlé Compétition, Athlé entreprise, Athlé running ou le Pass' j'aime courir complété par le médecin. ATTENTION pour les licenciés 2021/2022, penser à renouveler votre licence qui arrive à échéance le 31 aout 2022.

Pour les licenciés FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP : la licence doit faire apparaître de façon précise la mention Athlétisme ou course à Pied en compétition.

Pour les non licenciés, un certificat médical mentionnant **l'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme ou de la course à pied** datant de moins d'un an.

Pour les mineurs : attestation de l'autorité parentale, et renseigner le **questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif mineur**. Pour pouvoir participer, chacune des rubriques doit donner lieu à une réponse négative. (Questionnaire accessible à l'annexe II-23 du code du sport)

#### **Pour les parcours 3 km et 1km**

**Attestation de l'autorité parentale** et renseigner le **questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif mineur**. Pour pouvoir participer, chacune des rubriques doit donner lieu à une réponse négative. ([Questionnaire accessible à l'annexe II-23 du code du sport](#))

**RAVITAILLEMENT :** -Pour le 22 km ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée  
- Pour le 11 km ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée

Attention : Pas de gobelet fourni sur les ravitaillements sur le parcours, se munir de son propre gobelet.

#### **DEROULEMENT DE L'EPREUVE :**

##### **CLASSEMENT et RECOMPENSES :**

Coupes et lots suivant les classements

- **11 km** : 3 premiers hommes et femmes au scratch + les 3 premiers Cadets hommes et femmes
- **22 km** : 3 premiers hommes et femmes au scratch + le premier homme et femme de chaque catégorie (sans cumul): Espoirs, Séniors, Vétérans (1, 2, 3, 4)

**RESPONSABILITE CIVILE :** Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF N° 1791021 P. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :** Les parcours sont entièrement balisés Chaux blanche au sol et Rubalise dans les arbres.

Il est expressément demandé de ne jeter aucun emballage sur la totalité du parcours.

**DROIT A L'IMAGE :** De par leur participation les concurrents autorisent les organisateurs, les médias et partenaires à exploiter les images sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Par mesure de sécurité les coureurs qui ne seront pas arrivés à 11 h 30 au Km 18 seront pris en charge par l'organisation.

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant le départ, toute modification ou adjonction.